



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22-08-26

Objet : Uber sanctionnée d'une amende de 825 millions d'euros par l'autorité néerlandaise de protection des données (AP) pour déconnexion illégale de chauffeurs.

L'entreprise Uber a été sanctionnée d'une amende de 825 millions d'euros par l'autorité néerlandaise de protection des données ↗ (AP) pour déconnexion illégale de chauffeurs. **Cette sanction fait suite à la plainte déposée en 2019 par Brahim Ben Ali** ↗, leader du mouvement, ainsi que 170 autres chauffeurs. Ce résultat est issu du travail de l'association **PersonalData.IO** ↗ proposant des conseils, des guides et des outils afin de récupérer ses données personnelles collectées par les applications et plateformes numériques les plus utilisées. **Les recherches initiées par l'association Suisse révèlent l'automatisation du processus de déconnexion des chauffeurs**, sans avertissements ni possibilité de recours de leurs parts, mettant en exergue le développement d'un management algorithmique déshumanisant.

Cette affaire n'est pas sans précédent. En 2023, Uber avait déjà été condamnée à une amende de 10 millions d'euros pour non-respect du droit d'accès et en 2024 de 290 millions d'euros ↗ suite aux transferts de données de chauffeurs européens vers son siège américain sans garanties de protection suffisantes. Ces deux autres plaintes avaient été initiées par le même groupe de chauffeurs français.

Fondée par **Paul-Olivier Dehaye** (connu pour être à l'origine des révélations de l'affaire Facebook-Cambridge Analytica) et dirigée par **Jessica Pidoux** (autrice d'une thèse sur l'algorithme de l'application de rencontre Tinder), **PersonalData.IO** œuvre depuis 2018 à la **défense des communautés souvent négligées** : les travailleurs.euses de l'économie collaborative qui naviguent

dans des systèmes algorithmiques opaques ([Data4Workers ↗](#)), les **modérateurs.rices de contenu** exposés à des contenus préjudiciables sans protection adéquate (notamment à travers le projet [Data4Mods ↗](#)) et les jeunes sur des plateformes conçues pour exploiter leurs données. En permettant à ces groupes de comprendre et d'exercer leurs droits, **PersonalData.IO renforce les fondements de la participation démocratique et de l'autonomie individuelle.**

Pour toutes demandes d'interviews ou d'informations supplémentaires :

Paul-Olivier Dehaye : paulolivier@personaldata.io

Jessica Pidoux : jessica@personaldata.io